

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 5 décembre à 17h30 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Nathalie Goyette	parent
Maryse Monet,	parent
Caroline Monette	enseignante
Isabelle Pelletier	parent
Alain Roy,	représentant du service de garde
Ginette Roy,	enseignante
Robert Vaillant	parent, PRÉSIDENT

ÉTAIENT ABSENTS :

Andréanne Deslandes	parent
Catherine Olivier,	enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Marie-Claude Dicaire,	directrice de l'école
-----------------------	-----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Robert Vaillant, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alain Roy et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

19CE1617-018

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Nathalie Goyette et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 7 novembre soit adopté avec les modifications suivantes : au point 5 – Convention de gestion : Ajouter dans « Autres caractéristiques » : « École à programme international autorisée depuis mai 2014. ». Aux points 10 et 11 : Enlever « Aucune information à ce point » et remplacer par « Le point ne peut être discuté dû à la perte du quorum. »

19CE1617-019

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION ET SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

35-35-02-004

Présentation et adoption du budget 2016-2017

Le budget 2016-2017 est présenté par la direction. Elle explique aux membres que les subventions sont calculées avec le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre et qu'elle peut répartir l'argent qui se trouve dans le fonds 1. Les fonds 3, 4 et 7 sont intouchables. Il est proposé d'augmenter le montant alloué aux classes pour les activités éducatives à 50\$ par élève. Le montant du transfert du fonds à destination spécial serait donc de 22 462\$.

Il est proposé par Nathalie Goyette, secondée par Isabelle Pelletier, que le budget pour l'année 2016-2017 soit adopté tel que présenté par la direction.

19CE1617-020

Adoptée à l'unanimité**Résolution du conseil concernant le transfert du fond à destination spéciale.**

Il est proposé par Maryse Monet, secondé par Isabelle Pelletier, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds à destination spéciale » à celui des « activités » pour 2016-2017 pour la répartition du budget relié au fonds à destination spéciale présenté par madame Marie-Claude Dicaire lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

19CE1617-021

Adoptée à l'unanimité**Résolution du conseil d'établissement concernant le transfert du fonds de l'école internationale :**

Il est proposé par Nathalie Goyette, secondée par Isabelle Pelletier, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds de l'école internationale » à celui de l'« école internationale » pour 2016-2017 pour la répartition du budget relié au fonds de l'école internationale présenté par madame Marie-Claude Dicaire lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

19CE1617-022

Adoptée à l'unanimité

Départ de Caroline Monette à 18h15, le quorum est maintenu.

Retour sur les documents envoyés pour consultation

Tous les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard ont consulté les documents suivants.

35-35-02-005

Plan triennal

35-35-02-006

Acte d'établissement

35-35-02-007

Répartition des services éducatifs

35-35-02-008

Critère d'inscription

Commentaires suite à la lecture du document Critères d'inscription : Isabelle Pelletier mentionne que le comité de parents demande que le transfert d'un élève (aller et retour) soit considéré comme 2 transferts et non 1 seul transfert. Un élève peut être transféré jusqu'à 3 fois durant son parcours primaire.

Les membres sont en accord avec le point 7.4.1 en autant que la décision finale soit annoncée aux familles concernées au plus tard 14 jours avant le début des classes par contre les membres ne sont pas d'accord à ce que le processus débute 14 jours avant le début des classes.

Marie-Claude Dicaire mentionne que le 17 août est la date retenue par le STIOS pour prendre les décisions concernant les transferts d'élèves.

Marché de Noël:

Plusieurs commerçants ont confirmé leur présence. Mini-ferme d'animaux, feu, promenade en calèche sont quelques-unes des activités qui auront lieu. Les préparations se déroulent bien. Beaucoup de bûches ont été vendues. Publicité dans le Tempo, dans le dépliant de la ville et dans des journaux locaux. Isabelle Pelletier mentionne qu'elle a donné l'information lors d'une rencontre du comité de parents. Alain Roy a aussi invité Knowlton Academy.

Départ de Nathalie Goyette à 18h30, le quorum est maintenu. Avant son départ elle parle d'un calendrier de l'avent qui, à chaque jour, propose des bonnes actions. Cette idée pourrait être utilisée pour les élèves.

6. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE**

Ginette Roy mentionne que les profits de la vente de fromage sont de plus de 8 000\$.

7. **INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES**

Des anciens élèves se proposent pour faire du bénévolat car ils doivent en faire pour leur programme scolaire.

8. **INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS**

Promenade à l'extérieur du terrain de l'école pour les élèves de maternelle du groupe 001.

Le groupe de maternelle 002 est allé au bureau de poste le 30 novembre afin de poster les lettres au Père Noël :

Le 13 décembre, les élèves du groupe de maternelle 001 et de 6^e année se rendront à la boutique La vie Sucrée afin de remettre leur lettre au Père Noël.

Les élèves de 2^e année rendront visite aux personnes âgées de la Résidence Knowlbanks durant la dernière semaine d'école. La date reste à déterminer.

9. **SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL**

Aucune information à ce point.

10. **INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Le service de garde a remporté le 2^e prix pour leur char allégorique lors de la parade de Noël du 3 décembre.

Les activités parascolaires se termineront bientôt.

11. **INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS**

Le comité de parents n'a pas reçu d'information sur le formation des membres du CÉ.

Christian Véronneau donnera une formation en lien avec l'adolescence au mois de janvier. La date reste à déterminer.

Isabelle Pelletier s'informe sur la politique d'achats regroupés car cette politique serait irritante pour les enseignants. Ginette Roy répond que c'est vrai qu'il y a des irritants mais que les prix sont bons. Marie-Claude Dicaire mentionne que les fournisseurs doivent soumissionner sur une majorité de produits utilisés par le personnel de la commission scolaire et ce, autant pour des produits de conciergerie, des fournitures de bureau, matériel d'art, etc,... Si les produits ne se trouvent pas dans les catalogues fournis par la commission scolaire, l'enseignant peut aller acheter ce dont il a besoin à l'endroit de son choix. Beaucoup d'enseignants achetaient chez Papeterie Atlas, mais ce fournisseur n'a pas soumissionné pour le catalogue d'achats regroupés. Il n'est donc plus permis de faire des achats à cet endroit pour les produits qui font partis du catalogue sous peine de devoir payer des frais aux fournisseurs retenus par la commission scolaire. Maryse Monet mentionne qu'à l'école où elle travaille, il y a beaucoup d'irritants à cette procédure et que le personnel se mobilise pour trouver des solutions.

Concert de Noël à Massey-Vanier le 9 décembre 2016.

12. **VARIA**

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 18h45.

19CE1617-023

Approuvée à l'unanimité

Signature
Président

Signature
Directrice